

qui restait dû sur le prix de
vente du lot -

David Grandmaison a après
avoir acheté ce lot y fit des
améliorations considérables &
paya intégralement le prix
d'achat à Elie Lavoie, comp-
tant sur la bonne foi de ce dernier
et croyant qu'il avait payé le
Gouvernement -

Plus tard, après avoir donné
une certaine valeur à ce lot de
terre Grandmaison le vendit à
Jules Quellet aussi avec garantie
et me transporta une partie
du prix de vente pour me
payer de ce qu'il me devait et
Jules Quellet doit encore le prix
de vente à Grandmaison & à moi,
mais il refuse de payer vu
qu'il y a une hypothèque
sur ce lot en faveur de la
Couronne pour la balance
du prix de vente & naturellement
il ne veut pas se départir de
son argent avant que cette
créance ne soit éteinte -

C'est seulement ce refus
de payer de la part de J. Quellet
qui a fait découvrir que Elie
Lavoie, contrairement à ses
promesses, n'avait rien payé au
Gouvernement si ce n'est une
baquette - Aujourd'hui nous
nous trouvons dans une cer-
taine position bien pénible
Grandmaison & moi; nous ne
pouvons toucher notre argent
qui